

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Tours - Licence - Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Tours - Licence - Droit (4888)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Tours - Licence - Droit (4888)	Jury par défaut	Tous les candidats	500	3379	3363	2161	497

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Tours - Licence - Droit (4888)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2485	2477	1677	370	74,4 %
			Masculin	894	886	484	127	25,6 %
			Total	3379	3363	2161	497	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Tours - Licence - Droit (4888)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	50	50	5	0	0 %
				Sans mention	781	781	256	73	14,9 %
				AB	1010	1010	794	205	41,8 %
				B	770	770	753	163	33,3 %
				TB	289	289	288	46	9,4 %
				TBF	33	33	33	3	0,6 %
				Total	2933	2933	2129	490	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	14	14	0	0	0 %
				Sans mention	173	173	1	0	0 %
				AB	112	112	10	5	71,4 %
				B	46	46	15	2	28,6 %
				TB	4	4	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	349	349	29	7	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	
				Sans mention	22	22	0	0	
				AB	24	24	0	0	
				B	15	15	2	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	65	65	3	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	12	7	0	0
			AB		6	0	0	0	
			B		2	0	0	0	
			TB		2	0	0	0	
			TBF		1	0	0	0	
			Total		23	7	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	9	9	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	9	9	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Tours - Licence - Droit (4888)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2909	2909	1906	437	87,9 %
			En réorientation	326	314	207	45	9,1 %
			Non scolarisés	91	91	25	6	1,2 %
			Scolarité étrangère	32	29	14	4	0,8 %
			Autres	21	20	9	5	1 %
			Total	3379	3363	2161	497	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Tours - Licence - Droit (4888)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	1060	1060	782	204
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	237	237	193	37
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	225	225	162	49

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	221	221	159	36
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	206	206	168	47
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	150	150	100	23
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	123	123	98	10

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	119	119	91	14
			Autres doublettes	513	513	353	67
		Baccalauréat Technologique	Mugn/ Mercatique & Droit et Economie	134	134	16	4
			Autres doublettes	199	199	13	3
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Tours - Licence - Droit (4888)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	37,1 %	37,1 %	37,1 %	41,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8,3 %	8,3 %	9,2 %	7,6 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,9 %	7,9 %	7,7 %	10,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	7,7 %	7,7 %	7,5 %	7,4 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,2 %	7,2 %	8 %	9,7 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	5,3 %	5,3 %	4,7 %	4,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	4,3 %	4,3 %	4,7 %	2,1 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	4,2 %	4,2 %	4,3 %	2,9 %
		Autres doublettes	18 %	18 %	16,8 %	13,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Tours - Licence - Droit (4888)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	40,2 %	40,2 %	55,2 %	57,1 %
		Autres doublettes	59,8 %	59,8 %	44,8 %	42,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne des notes aux épreuves anticipées de français (s'il y a lieu), des notes de première et terminale et des notes des EDS. Une pondération est effectuée en fonction du baccalauréat (pour indiquer aux candidats qui ne disposeraient pas de certains prérequis qu'il leur faudra redoubler d'efforts s'ils souhaitent réussir leurs études de droit).	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Appréciations des professeurs principaux et les chefs d'établissement. Ces données ne sont qu'indicatives et complémentaires. Exceptionnellement, elles peuvent aussi être utiles en cas d'égalité entre des candidats.	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est d'abord réunie afin de définir les critères de classement des candidats, qui sont les mêmes que l'année dernière. Un classement est ensuite généré sur la plateforme : une note est attribuée à chaque candidat en fonction de ces critères pré-établis (voir le tableau synoptique). La commission d'examen des vœux peut le cas échéant intervenir sur ces notes en fonction du dossier scolaire du candidat. Il en va notamment ainsi lorsque certaines notes exigées par les critères de classement ne sont pas disponibles (reprise d'études etc.).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

D'une manière générale, nous invitons les candidat.e.s à mûrir leur projet professionnel avant de se lancer dans les études de droit, qui sont longues et exigeantes. Les candidat.e.s doivent également être prévenu.e.s que, lors de la campagne 2024, la licence de droit n'a pas pu accueillir toutes les candidatures : ainsi, et bien que notre capacité d'accueil ait un peu augmenté, les candidat.e.s ayant une moyenne inférieure à 12 risquent de ne pas être pris dès la phase principale, faute de places. Il faut enfin insister ici sur le fait que les candidats disposant d'un baccalauréat professionnel ou technologique rencontrent chaque année des difficultés sérieuses lors de leur arrivée en première année de Licence de droit. Ces candidats sont invités à d'autant plus réfléchir à leur projet.

Signature :

Arnaud GIACOMETTI,

Président de l'établissement Université de Tours